

Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du mardi 11 juin 2013

Présents : C. AUSSAGUÈS, N. DOSME, S.FLOQUET, S. GOUT (Président), I. HARLÉ
F. HERMEL

Absents excusés : H. ANDRÉ, E. DACQUAY,

1-**L'adresse de la messagerie électronique du Bois Persan** a changé : c'est maintenant csboispersan@laposte.net, qui est une adresse gratuite et uniquement dépendante du conseil syndical. De plus, la mise à jour du site web est a priori opérationnelle, le compte-rendu du conseil du 13 mai 2013 y a été posté. Merci aux experts : Christophe AUSSAGUÈS et Nicolas DOSME !

2- **La transmission des archives du Syndicat de Copropriété et des fonds à FRABAT** par Isabelle HARLÉ est terminée. Cependant quelques documents n'ont pas pu être transmis, n'ayant pas été retrouvés dans les archives entreposées dans les armoires du local syndical : il s'agit de l'original du Règlement de Copropriété, dont chaque Copropriétaire n'a qu'une copie, et des procès verbaux des Assemblées Générales 2002-2005. Le double du bordereau des pièces transmises à FRABAT sera classé dans nos propres archives.

3- **Relations avec FRABAT** : Le Conseil Syndical, doit définir certaines règles de fonctionnement avec FRABAT et s'y tenir ⇒ nous devons passer du bouche à oreille sur le trottoir à des relations par écrit. Ainsi nous n'avons pas précisé à temps par écrit que nous tenions à assurer la distribution manuelle des documents tels que les convocations aux Assemblées Générales et les appels de fonds, dans le but non seulement de faire des économies de timbres mais surtout de garder le contact avec les Copropriétaires. L'envoi de la « répartition exercice 2012 », qui a soulevé tant de remous aurait pu être évité ! FRABAT demandant des «interlocuteurs privilégiés» Edwige DACQUAY, pour tout ce qui concerne spécifiquement l'immeuble et Françoise HERMEL pour l'ensemble des maisons individuelles et les parties communes ont été désignées. Nos interlocuteurs chez FRABAT sont Lucile BATOUFFLET et son assistante Jennyfer LACORDELLE.

4- Le Conseil Syndical va continuer la publication du « **Bois Persan Info**», qui est un périodique à publication irrégulière et à tirage limité de 130 exemplaires, légalement enregistré (et transmis) au Service de Gestion des Périodiques de la Bibliothèque Nationale de France. Le BP info est le moyen d'informer tous les Copropriétaires des faits utiles à savoir concernant la Copropriété. Sa publication est régie par la conjoncture.

5- **Adhésion à l'ARC** : c'est maintenant le conseil syndical qui sera bénéficiaire de l'adhésion à l'ARC, et non plus le syndic non-professionnel. Le changement de situation sera précisé par FRABAT au moment de renouveler l'adhésion arrivée à son échéance.

6- **L'aménagement du Bois Persan et le PLU** : Actuellement il n'y a pas de projet, comme par exemple l'aménagement du sentier botanique du bois de la Grille Noire. M. VIALA, Directeur du cabinet du Maire, nous avait précisé que nous serions avertis et consultés pour tout projet concernant « notre » Bois Persan.

7- **Parking** : il est rappelé à chacun qu'il ne peut y avoir d'attribution de places de parking mais que la courtoisie est de rigueur!

N'oubliez pas le « pique-nique annuel » du Bois Persan le dimanche 30 juin

**Prochaine réunion du Conseil Syndical
mardi 10 septembre 2013, 21h**